

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Posté :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR :
Chez tous les Libraires ;
A PARIS :
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE.

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	30 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

14 Février 1876.

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

Elections à la Chambre des députés.

Candidat :

Henri DELAVAU

DÉPUTÉ SORTANT.

Bulletin politique.

Il y a quelques jours, le *Vaterland* de Vienne publiait des informations fournies par un diplomate autrichien.

Le diable sera déchaîné au printemps prochain. Cette parole, attribuée au général Schwenitz, était à la fois la conclusion et le résumé de la note du diplomate.

Ce diable qui va être déchaîné dans quelques semaines, c'est l'ambition allemande ou, pour parler plus exactement, l'ambition prussienne.

L'empereur allemand, à qui nos désastres ont fourni l'occasion de prendre ce titre nouveau étouffera, suivant le diplomate autrichien, dans l'empire trop étroit qu'il s'est formé des ruines de la confédération germanique et des mutilations de l'Autriche et de la France. M. de Bismark a jugé depuis longtemps qu'à un si grand empereur il faut un plus grand empire. Il ne peut plus rien demander à la confédération germanique qui n'est plus, qui lui a tout donné, qui s'est donnée elle-même. Il fera donc payer à l'Autriche et à la France les frais du nouvel agrandissement qu'il est impatient d'accomplir.

Le diplomate autrichien, naturellement et à peu près exclusivement préoccupé des périls de son pays, ne dit presque rien de la

France. Que celle-ci perde encore deux ou trois provinces, la Champagne, la Franche-Comté, peut-être la Bourgogne, que la France paie encore une indemnité de guerre de cinq milliards et des dépenses de guerre s'élevant à un chiffre au moins égal, on comprend qu'un diplomate autrichien n'en prenne pas un grand souci à l'heure où l'empereur François-Joseph est menacé de perdre ce qui lui reste de possessions allemandes. Mais le patriotisme français peut bien avoir les yeux fixés sur ces chères provinces qui ont le malheur d'être trop bien à la convenance de notre ennemi comme seraient ensuite l'Île-de-France, la Picardie, l'Orléanais, le Nivernais, le cœur même de la France.

Les prévisions du diplomate autrichien ne lui sont point particulières, elles sont générales. L'Europe entière est agitée de plus sombres pressentiments. Elle voit avec terreur avancer ce printemps prochain (si prochain!) où le diable va être déchaîné. L'honorable Munro Butler-Johnstone, membre du Parlement anglais, vient d'adresser à la *Pall Mall Gazette* une lettre qui s'accorde trop bien avec la note du diplomate autrichien.

L'honorable Munro Butler-Johnstone dévoile les calculs profonds du cabinet de Berlin. Il commence par rappeler ce qui s'est passé au temps de la guerre franco-allemande :

« A cette époque, Metz n'avait pas encore capitulé, on formait l'armée de la Loire, et l'issue de la lutte était encore incertaine. Il devint essentiel pour la Prusse de s'assurer l'appui de la Russie. Le prix convenu de cet appui fut l'abrogation pénale de toutes les clauses du traité de Paris, la clause relative à la frontière de la Bessarabie aussi bien que celle concernant la mer Noire. En cette occurrence critique, le prince Charles, avec la connivence duquel l'arrangement avait été arrêté, ne pouvait manquer, sans nul doute, d'être prêt à s'éloigner du pays dont il avait trahi les intérêts. Ses préparatifs furent effectués en conséquence. Par ses ordres on publia dans l'*Allgemeine Zeitung* une lettre

qu'il avait adressée à son vieux tuteur, le professeur Aurbach, et où il disait qu'il n'était pas en son pouvoir de s'acclimater en Roumanie, que son cœur battait pour la grande « *Vaterland*, » sous les drapeaux de laquelle il avait toujours l'espoir de servir. Il est facile de s'imaginer l'émotion de ses naïfs sujets. Metz tomba tout à coup, l'armée de la Loire se dispersa, et l'Allemagne se vit assurée du succès final. L'appui armé de la Russie n'étant plus nécessaire, le prix convenu fut proportionnellement réduit : la clause de la mer Noire se trouva seule dénoncée, et le prince Charles resta à Bucharest... pour une autre occasion. »

Cette autre occasion, la voici trouvée. Il s'agit à cette heure de broniller les cabinets de Vienne et de Saint-Petersbourg, il s'agit d'obtenir de l'empereur de Russie qu'il regarde faire et laisse faire :

« Suivant les probabilités les plus concluantes, le prince Charles a consenti, le printemps venu, à céder à la Russie l'étroite bande de la Bessarabie et les deux embouchures du Danube, ajoutées à la Moldavie par le traité de Paris. Là est le véritable nœud de la question d'Orient. L'insurrection de l'Herzégovine, les « garanties d'exécution », l'effondrement financier, les difficultés administratives et constitutionnelles de la Turquie doivent être envisagés comme un trompe-l'œil destiné à dissimuler les mouvements à effectuer sur l'échiquier de l'Europe. »

« Nous assistons déjà aux prolégomènes de l'exécution, » écrit le diplomate autrichien. C'est aussi le sentiment de l'hon. Munro Butler-Johnstone :

« ... Les préparatifs du jeune souverain pour atteindre ce résultat ne sont plus à faire. Il a déjà annoncé qu'il se propose d'entreprendre un voyage au printemps, à cause de la santé de sa femme, et nul n'imaginerait qu'il se propose de revenir. Sa petite principauté, en partie, si ce n'est en tout, sera le prix de l'appui donné par la Russie à l'Allemagne. Mais pourquoi cet

appui? C'est à la France, à la Hollande et peut-être à l'Autriche de répondre. Je ne m'occupe présentement que de l'Orient de l'Europe, bien que, permettez-moi de le remarquer, l'Orient et l'Occident sont seulement des divisions géographiques englobées dans la même politique, et on ne peut pas s'expliquer une partie de cette politique sans avoir compris l'autre.

» La situation financière de la Russie, telle qu'elle nous a été révélée l'autre jour par la chambre de commerce d'Odessa, et la condition financière également désespérée de l'Allemagne du Nord, peuvent vraisemblablement suffire à expliquer qu'on désire frapper un coup avant que le désarmement ne devienne une nécessité financière. »

Il faut désarmer au plus tôt, mais il faut auparavant atteindre le but de ce double et gigantesque armement de la Prusse et de la Russie.

Quel est ce but? C'est à la France de répondre, nous dit-on d'Angleterre. A quelle époque doit s'exécuter ce plan formidable? Le diable va être déchaîné au printemps prochain, nous dit-on de Vienne.

Ces deux avis ne sont pas les seuls que nous ayons reçus de l'étranger. Nous avons été avertis par le prince de Bismark lui-même, dans ses lettres confidentielles au comte d'Arnim. Assurément il ne voulait pas écrire pour nous, mais Dieu, qui aime la France, a voulu que notre ennemi écrivit pour nous que la République en France est le gouvernement le plus favorable à l'accomplissement des desseins de ceux qui rêvent la destruction de la France.

Cette parole confidentielle du prince de Bismark est bonne à remettre en mémoire au moment où nous sommes avertis de Londres et de Vienne que l'heure est proche, à la veille du jour où nous allons élire une nouvelle Assemblée qui peut avoir à réviser, même dans un avenir tout prochain, notre Constitution.

Que ceux donc qui vont jeter dans l'urne le nom d'un candidat républicain le sachent bien : ils vont voter pour l'accomplissement des desseins du prince de Bismark ; ils vont

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA CONFESSION DE GABRIEL.

IV. — LE JEUNE VOISIN.

(Suite.)

Quand Madeleine eut desservi la table et remis le ménage en ordre, elle se coiffa d'un bonnet fraîchement blanchi et repassé, fixa avec une épingle son plus beau fichu à son cou, et suspendit un panier à son bras.

— Tu vas aux provisions? lui demandai-je.

Elle me répondit : « Oui », mais avec assez d'hésitation pour me laisser supposer qu'elle ne me disait pas la vérité. Je continuai :

— Seras-tu longtemps dehors?

Évidemment ma question l'embarrassait ; elle ne trouva, pour n'en pas dire plus qu'elle ne voulait, que cette réponse évasive :

— Soyez tranquille, je serai ici avant le retour de vos parents ; que mon absence ne vous empê-

che pas de sortir ; je laisse la clef à la porte, vous n'aurez qu'à la mettre sous le paillasson en sortant.

En achevant de parler, Madeleine tira la porte après elle, et je demeurai seul.

Certes, à ma place, tout autre que moi eût profondément réfléchi sur ce que je venais d'apprendre ; mais, faute de l'avoir exercé, mon esprit était incapable de suivre longtemps une idée ; et, après qu'il se fût calmé, le beau mouvement d'indignation que j'avais eu à l'annonce que ma mère en était réduite à se faire ouvrière dans un atelier ne me laissa pas même l'émotion d'un souvenir pénible.

Pour la seconde fois dans cette journée, je me voyais libre de mes actions. Je me rappelai la rencontre que j'avais faite sur le quai, et aussitôt je courus me mettre à la fenêtre de ma chambre pour renouer connaissance avec mon jeune voisin.

Du haut de mon observatoire mes regards plongeaient directement dans la pièce qui avait des fenêtres sur la rue ; c'était la chambre du travail.

J'aperçus d'abord la fillette. Assise et ayant un carton à dessins sur les genoux, elle copiait au crayon un tableau de fleurs placé sur une table devant elle.

A côté de la sœur de Justin Chanceux, la grand-mère tournait la manivelle d'un dévidoir d'où le fil s'enroulait autour de bobines mobiles sur leurs broches ; plus loin, Justin assoupissait des semelles de cuir sous son marteau ; au fond

de la pièce, trois ouvriers étaient diversement occupés, celui-ci à coudre, celui-là à clouer, et l'autre à mettre des souliers en forme.

Chacun était si attentif à sa propre besogne, que j'eus beau multiplier les signaux pour entrer en pourparlers avec ma nouvelle connaissance, personne ne m'aperçut ; j'osai, mais sans plus de succès, appeler Justin par son nom : ni le maître, ni ses ouvriers, ne pouvaient m'entendre ; ceux-ci, comme pour s'encourager l'un l'autre au travail, chantaient à pleine voix l'une de ces bonnes chansons d'atelier qui trompent la fatigue et rendent le labeur joyeux.

Las d'user en de vaines tentatives un temps que je pouvais employer à faire plus amplement connaissance avec la ville où mes parents s'étaient fixés peut-être pour toujours, j'entrepris ma seconde promenade, mais en ayant bien soin cette fois de me rendre compte du chemin que je suivais, afin de pouvoir sans le secours d'un guide retrouver ma rue et ma maison.

Après avoir visité la cathédrale Saint-Ouen, et suivi en partie la ligne des boulevards, je pensai au retour. Si je ne parvins pas, ainsi que je m'en étais flatté, à me diriger sans hésitation et sans erreur vers notre logis, il me suffit du moins de revenir deux ou trois fois sur mes pas pour me remettre de moi-même en bon chemin.

Quand je rentrai à la maison, Madeleine seule-

ment y était revenue ; on touchait à la fin de la journée, mais la nuit ne venait pas encore.

Les apprêts du souper et les soins du coucher occupaient ma gouvernante, de sorte que, pour avoir avec elle une conversation suivie, il me fallait aller de chambre en chambre, et de la salle à manger à la cuisine.

J'eus bientôt assez de cet entretien, qui ajoutait une interminable série de marches et de contre-marches à l'exercice que je venais de prendre en ville.

L'absence de mes parents me paraissait se prolonger outre mesure ; ne pouvant de ma fenêtre les voir arriver, je descendis jusque sur le seuil de notre allée, où je me postai pour attendre leur retour.

La journée de travail finissait dans les ateliers du voisinage ; aussi, à peine étais-je en observation devant la porte de la rue que je vis sortir de la maison qui me faisait face les trois ouvriers de Justin Chanceux, et bientôt après eux je le vis lui-même ; il m'aperçut et vint à moi.

— Il paraît que vous êtes comme moi, me dit-il, vous avez fini votre tâche. Afin de vous reposer, venez respirer l'air de la rue. En cela, il y a une différence entre nous : ce qui me délasse le mieux, c'est de faire un tour sur le quai et d'examiner le mouvement des bâtiments sur la rivière ; il y en a qui viennent de loin ; je leur porte envie,

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE
(janvier 1876), à 60 centimes par numéro mensuel :

Texte.

N° 1. — Les Fresques de Michel-Ange à la chapelle Sixtine. — Peinture sur porcelaine et sur faïence. — Anciens remparts de Fribourg. — La Confession de Gabriel, nouvelle. — Peut-on séparer l'éducation de l'instruction. — Leibniz et un insecte. — Une Canne-Pochette.
N° 2. — Les deux Téniers. — La Confession de Gabriel, nouvelle (suite). — Les Orchidées. — De l'étude de la langue anglaise. — Dieu. — Etiage. — Les Yeux.
N° 3. — Sully. — Les Jardins d'enfants de Fröbel. — Si les animaux sont perfectibles. — L'Idéal. — Toul. — L'Arbre de Loth. — Pensée (Ch. de Rémusat). — Tranquillité de l'esprit. — La Confession de Gabriel, nouvelle (suite). — Musée de Copenhague.
N° 4. — Les Pénitents. — Les Ennemis des livres (suite). — Fabrication des glaces. — Draine singulier. — Vierge ouvrante du Musée du Louvre. — La Confession de Gabriel, nouvelle (suite). — Les Reîtres. — Le Travail. — Les Ecoles à tricoter; Origine des salles d'asile.
N° 5. — Un Village sous les tropiques; les Nègres affranchis. — La Confession de Gabriel, nouvelle (fin). — La Fête des moissonneurs, à Zulte. — Le Grand salon du château de Saint-Roch (Tarn-et-Garonne). — Phénomènes astronomiques en 1876.

Gravures.

N° 1. — La Sybille d'Erythrée, peinture de Mi-

chel-Ange, à la chapelle Sixtine. — Peinture sur porcelaine (fig. 1, 2, 3, 4). — Porte de Morat, à Fribourg, d'après un dessin de M. Ferdinand de Lasteys. — Canne de maître de danse du dix-huitième siècle (collection de M. Ach. Jubinal).

N° 2. — Téniers et son fils allant au marché, composition et dessin de Théophile Schuler. — Fleurs du *Renanthera Lowii* (orchidée). — Le *Renanthera Lowii*. — Les Yeux (fig. 1, 2, 3).

N° 3. — Sully, d'après Edelinck. — Toul, d'après une photographie de Ch. Gilbert. — Musée de Copenhague: Marteau en grès, Hache-Marteau en bronze, Casserole en bronze avec son tamis (3 grav.).

N° 4. — Pénitents de Limoges (costumes exposés en 1874 dans le Musée historique du costume). — Vierge ouvrante en ivoire du Musée du Louvre (2 grav.). — Reître allemand du dix-septième siècle (Musée historique du costume).

N° 5. — Un Village sous les tropiques. — Château de Saint-Roch (Tarn-et-Garonne): Dallage du Grand salon; Cheminée du Grand salon — Phénomènes astronomiques en 1876 (4 cartes).

Le succès réel obtenu par l'*Opinion* a décidé l'administration de ce journal républicain à s'imposer de nouveaux sacrifices.

Au lieu de se borner à donner un supplément les jours de Chambre, l'*Opinion* offre à ses abonnés, tous les jours non fériés :

DEUX JOURNAUX pour le prix d'UN SEUL.

Le journal de quatre pages contient :

1° Des télégrammes spéciaux, pour lesquels aucune dépense n'est épargnée : On a pu lire dans l'*Opinion* le discours prononcé par M. Thiers à Arcachon, transmis *in extenso* par le télégraphe ;

le récit de l'inauguration du monument de Mars-la-Tour, celui de l'inauguration de la Faculté de droit de Lyon, celui des funérailles de Carpeaux à Valenciennes, de M. Schneider au Creuzot, etc., etc. — En un mot, le télégraphe est devenu le principal collaborateur de l'*Opinion* ;

2° Une partie politique des mieux renseignées, grâce au concours de nombreux députés républicains; *Compte rendu analytique officiel de l'Assemblée*, etc.

3° Des correspondances de l'étranger plus nombreuses que dans tout autre journal ;

4° Une partie littéraire, ouverte à tous les talents : MM. Alexandre Dumas et Jules Favre viennent d'inaugurer la série des articles de haute littérature que publiera successivement l'*Opinion* ;

5° Une partie scientifique fort remarquable ;

6° Une partie financière et commerciale analogue à celle des grands journaux anglais.

Le supplément de deux pages contient :

1° Des articles d'actualité, demandés successivement aux plumes les plus renommées ;

2° Des échos de Paris, nouvelles du sport, nouvelles de province et de l'étranger; jusqu'aux plus modestes faits divers, toutes les informations du supplément sont recueillies spécialement pour l'*Opinion* ;

3° Une chronique judiciaire parisienne, et, quand il y a lieu, des comptes rendus télégraphiques des grands procès de province et de l'étranger ;

4° Un roman-feuilleton toujours inédit, choisi avec le plus grand soin.

Le prix de l'abonnement reste fixé à 16 fr. par trimestre. — Envoi d'un numéro-spécimen à toute personne qui en fait la demande à l'administrateur, 5, rue Coq-Héron, Paris.

Les éditeurs Michel Lévy viennent de mettre en vente le tome XII des *Nouveaux Samédis*, de M. de Pontmartin. Ce nouveau volume ne le cède en rien aux précédents pour l'intérêt et la variété des sujets. La poésie y est représentée par Lamartine, Joseph Autran, Victor de Laprade, Jules Lacroix, Edouard Grémier; le roman par George Sand, Cherbulez, Champfleury, Ferdinand Fabre; la littérature proprement dite, la politique et l'histoire par Sainte-Beuve, Frédéric Soulié, Camille Desmoulins, Jules Claretie, M. de Rémusat, Jules Simon, Odilon Barrot. Cette série des *Nouveaux Samédis*, presque entièrement consacrée aux œuvres et aux auteurs modernes, tiendra une place importante dans l'histoire littéraire de notre siècle.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers :
6 heures 20 minutes du matin.
11 — 30 — — —
1 — 45 — — du soir.
7 — 40 — — —

Départs de Poitiers pour Saumur :
5 heures 35 minutes du matin.
10 — 45 — — —
12 — 30 — — du soir.
6 — 20 — — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 FÉVRIER 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % j. décembre.	67	30	03	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	730			Canal de Suez, j. janv. 70.	755	13	75
4 1/2 % j. septembre.	97	75		Crédit Mobilier.	300	1	85	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	610	2	50
5 % j. novembre.	104	60	10	Crédit foncier d'Autriche.	390			Société autrichienne, j. janv.	641	95	70
Obligations du Trésor, t. payé.	470		5	Charentes, 400 fr. p. j. août.	328	75	1	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	231			Est, jouissance nov.	583	75	1	Orléans.	315		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	488	75	50	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	987	50	1	Paris-Lyon-Méditerranée.	312	25	
— 1865, 4 %	504	50		Midi, jouissance juillet.	740			Est.	311	75	
— 1869, 3 %	368			Nord, jouissance juillet.	1215		3	Nord.	316		
— 1871, 3 %	347	50		Orléans, jouissance octobre.	1012	50	2	Ouest.	311	50	
— 1875, 4 %	473	50	50	Ouest, jouissance juillet, 65.	637	50	2	Midi.	312	25	
Banque de France, j. juillet.	8660			Vendée, 250 fr. p. j. juillet.	24			Deux-Charentes.	285		
Comptoir d'escompte, j. août.	627	50		Société immobilière, j. janv.	24			Vendée.	245		
Crédit agricole, 300 f. p. j. juillet.	490			C. gén. Transatlantique, j. juillet.	278	25	3	Canal de Suez.	532	50	
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	370										
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	897	50									

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 20 décembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — — (s'arrête à Angers).
9 — 1 — — — omnibus.
1 — 33 — — — soir, omnibus.
4 — 12 — — — express.
7 — 17 — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 35 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 30 — — — omnibus.
9 — 41 — — — express.
1 — 44 — — — soir, omnibus.
10 — 38 — — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 11.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
Par adjudication volontaire, En l'étude de M^e MÉHOUS, notaire, rue Beaurepaire, à Saumur, Le dimanche 5 mars 1876, à midi.

UNE MAISON
Située à Yvraignes, canton des Ruoux, Grande cave en roc, cour sur le bord de la route de Saumur à Chacé, joignant au midi Gilbert, au couchant la grande route, au nord et au levant la veuve Coulon; Petit jardin en face de la maison, de l'autre côté de la route. Facilités de paiement. On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication. S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur. (65)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
Ensemble ou séparément. Commune de Dampierre, rue Morin.

1° Une maison, composée de salon, salle à manger, cuisine, trois chambres à coucher, servitudes complètes, cour, vastes caves avec pressoir.
2° Un jardin, bien arrosé, contenant 12 ares.
3° Un clos de vigne blanche, contenant 33 ares.
4° Un clos de vignes blanche et rouge, contenant 77 ares, dit le Clos-de-Tussay. S'adresser audit notaire. (438)

A VENDRE
UNE MAISON
Située à Saumur, rue St-Nicolas, Actuellement occupée par M^{lle} Thouret. S'adresser à M^e CLOUARD, notaire à Saumur. (27)

Etude de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

A VENDRE
OU A ECHANGER
En totalité ou par parties, **LA FERME DE LA BLAIRIE**
Contenant 15 hectares 64 ares 96 centiares, située communes des Roisiers et de la Menitrie. S'adresser à M^e BOURDAIS. (40)

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

VENTE
DE
LA PROPRIÉTÉ DOMANIALE DES VIANTAISES

AVIS AU PUBLIC.

Le mercredi 1^{er} mars 1876, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, par M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Loches, délégué à cet effet par M. le Préfet du département d'Indre-et-Loire, et en présence du Receveur des Domaines, à la vente aux enchères publiques, et en sept lots, de bâtiments et terrains: d'une contenance de 4 hectares 54 ares 30 centiares, dépendant du clos des Viantaises, situé commune de Beauhieu, et appartenant à l'Etat. On pourra prendre connaissance du cahier des charges et du plan à l'hôtel de la Sous-Préfecture de Loches. Le Receveur des Domaines, DESRIÈRES. (64)

A VENDRE
DIX MILLE CHEVELUS
De deux ans, En bon Gréleau de Cinq-Mars, premier choix. S'adresser à M. MESNET, à Cinq-Mars. (66)

CABINET
DE
M. CH. CHARTRAIN
Ancien notaire, Agent d'affaires et expert-comptable, à Saumur, rue Nationale.

A CÉDER TOUT DE SUITE
DEUX ÉTUDES D'HUISSIER
De chef-lieu d'arrondissement ET
UN FONDS DE COMMERCE
DE
MODES ET LINGERIE
Dans une jolie ville.

M. CHARTRAIN, directeur divisionnaire de plusieurs compagnies d'assurances, demande des agents et des courtiers. (30)

A LOUER
PRÉSENTEMENT,
MAISON
Quai de l'École de cavalerie, Actuellement occupée par M. Unalserres. S'adresser à M. UNALSERRES.

A LOUER
Présentement ou pour la Saint-Jean prochaine.
1° PORTION DE MAISON, située à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, composée de: au rez-de-chaussée, salon, chambre à coucher et cabinet; au premier étage, une autre chambre, cabinet, cuisine; greniers, cave et jardin. Entrées rue Haute-Saint-Pierre et montée de la Retraite.
2° Rue du Pavillon, DEUX CHAMBRES au rez-de-chaussée, grenier, cave et cour.
3° Au Champ-de-Foire, REMISE, ECURIE et GRENIER. S'adresser à M. GIRARD père, place de la Grise. (53)

MAISON A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine, Située rue Royale, n° 1. Occupée par M. Picherit-Dunan, Composée de deux chambres au rez-de-chaussée, quatre chambres au dessus, cuisine, cour, remise, grande cave et grand magasin. S'adresser à M. BARBIN-MORICET.

GERMAIN CORBINEAU, jardinier au Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Levés, déclare ne pas vouloir payer les dettes que pourrait contracter sa femme. (67)

ON DEMANDE DES OUVRIÈRES
de tout âge pour un travail facile. S'adresser au bureau du journal.

M. ANJUBAULT
DENTISTE
Sera à SAUMUR les 15 et 16 de chaque mois, rue des Pâtes, 8.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE
ET
TOILETTE DE PARIS
Rue de Verneuil, 22, à Paris.

LE PLUS BEAU ET LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUS LES JOURNAUX DE MODE
Paraissant une fois par mois, composé de 10 toilettes au moins, d'une superbe gravure de modes, coloriée, de modèles de confections, de lingerie de coiffures, ouvrages de dames, etc., d'une planche de patrons, d'une chronique sur la mode, les théâtres, les beaux-arts, de nouvelles, correspondances avec les abonnés et rébus, etc.
Un numéro est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

PRIX D'ABONNEMENTS
Paris, Départements et Algérie: 6 francs par an.
Envoyer un mandat-poste pour les Départements, la Suisse, la Belgique, l'Italie. — Pour les autres pays, s'adresser aux Libraires-Commissionnaires.
La modicité du prix d'abonnements ne nous permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

opposé à toute demande éventuelle d'extradition. Le correspondant de la *Gazette nationale* reconnaît que les cléricaux seuls applaudiraient à l'extradition de M. d'Arnim, à raison de son attitude pendant le concile.

Comme on le voit par cette dépêche, le conseil d'Etat italien a autorisé la signification du jugement qui condamne le comte d'Arnim, et, à cette heure, cette signification est peut-être faite à l'ancien ambassadeur prussien.

Le traité de notification et d'extradition italo-prussien dit expressément que « les crimes et délits politiques sont exceptés de la présente convention. » Il faudrait donc conclure de la décision du conseil d'Etat que le délit pour lequel a été condamné le comte d'Arnim à Berlin n'est pas considéré par le gouvernement italien comme un délit exclusivement politique.

Logiquement, l'autorisation de notification devrait être suivie de l'autorisation d'extradition; car on ne signifie un jugement que lorsqu'on veut le mettre à exécution. Le conseil d'Etat italien s'est bien prononcé contre toute demande éventuelle d'extradition; il a bien reculé devant cette mesure exorbitante, où l'opinion publique ne verrouille pas, où l'opinion publique ne verrouille pas, où l'opinion publique ne verrouille pas. Mais alors on se demande pourquoi le conseil d'Etat a autorisé la notification du jugement, et comment, après ce premier pas, il pourra s'arrêter, si M. de Bismark, se fondant sur sa première décision, veut en tirer la conséquence logique, c'est-à-dire formuler nettement une demande d'extradition?

Cette fois, le gouvernement italien devrait se prononcer lui-même sur cette grave mesure.

L'avenir nous apprendra avant peu quelles sont les intentions du grand-chancelier de l'Allemagne, et quelles suites il veut donner à cette affaire. Nous constatons aujourd'hui que le gouvernement italien, en autorisant la notification du jugement, a fait un premier pas dans la voie des concessions, et que de nouvelles instances de Berlin pourraient le mettre dans un grand embarras.

La *Gazette d'Italie* publie un article qui confirme pleinement nos appréciations, et envisage comme nous la décision du conseil d'Etat.

Chronique Locale et de l'Ouest.

SOCIÉTÉ DES COURSES.

La Société des courses de Saumur s'est réunie hier en assemblée générale, à l'Hôtel-de-Ville, pour entendre la reddition des comptes de M. le secrétaire-trésorier et procéder à la reconstitution de la Société, qui prenait fin en 1875.

Après l'exposé de la situation, des remerciements ont été adressés, par tous les sociétaires présents, à la commission qui a administré les intérêts de la Société avec autant de zèle que d'habileté, surmontant de nombreuses difficultés pour arriver à donner à nos courses un éclat et un renom que peuvent nous envier bien d'autres cités.

A l'unanimité, tous les membres présents ont constitué une nouvelle Société et ont nommé la commission précédente.

Sur la proposition du président, M. Gustave Le Brecq, la réunion a décidé que la nouvelle Société n'aurait plus qu'une cotisation unique dont la quotité ne dépassera pas vingt francs, mais qui pourra être réduite à quinze en raison du nombre des adhérents.

En conséquence, des listes ont été dressées immédiatement pour être mises en circulation, et on pourra souscrire chez les divers membres de la commission, au secrétariat de la Mairie de Saumur et au bureau de l'*Echo Saumurois*.

Les souscripteurs seront réunis de nouveau en assemblée générale le dimanche 12 mars, à une heure, et dans cette séance on fixera définitivement le chiffre de la cotisation et on réglera diverses questions de détail intéressant la Société.

Un arrêté de M. le Préfet de Maine-et-Loire, en date du 8 janvier dernier, fixait au dimanche 12 mars la date de clôture de la chasse à courre, à cor et à cris. Un nouvel

arrêté, du 8 février, modifiant le premier, fixe au dimanche 25 mars la date de clôture.

Cette nuit, il y a eu un incendie dans un pailleur, rue Pichon, commune de Saint-Lambert-des-Levées.

Il y a un mois environ, au même canton, il y avait déjà eu un incendie dont la cause était restée inconnue.

Les personnes qui désireraient des bulletins de vote au nom de M. Henri Delavau, en trouveront toujours au bureau du journal.

LE VOLONTARIAT D'UN AN.

Le ministre de la guerre a décidé, à la date du 1^{er} février courant, que les opérations relatives au volontariat d'un an pendant l'année 1876 s'effectueraient aux dates indiquées ci-après, savoir :

Les demandes devront être adressées par les jeunes gens aux préfets, du 1^{er} juillet au 31 août. Comme les années précédentes, toute demande présentée après cette époque sera considérée comme non avenue.

Cette date est la même pour les jeunes gens qui se trouvent dans les conditions de l'article 53 de la loi du 27 juillet 1872, pour ceux qui ont à subir l'examen prescrit par l'article 54 de la même loi, et pour ceux qui, ayant été refusés par suite d'incapacité physique lorsqu'ils s'étaient antérieurement présentés pour contracter l'engagement conditionnel, ont été depuis reconnus propres au service par les conseils de révision, et se trouvent ainsi dans le cas d'être assimilés aux engagés conditionnels par application de l'article 12 du décret du 1^{er} décembre 1872.

Les examens prescrits par l'article 54 auront lieu du 15 au 30 septembre.

Les engagements seront reçus du 25 octobre au 4 novembre.

La mise en route aura lieu le 8 novembre 1876.

En portant ces dates à la connaissance des familles, le ministre a chargé MM. les préfets de rappeler de nouveau que les jeunes gens doivent se préparer de la manière la plus sérieuse à leurs examens et profiter du temps qui doit s'écouler d'ici au 15 septembre pour compléter autant que possible leur instruction. Leur intérêt l'exige d'autant plus impérieusement que le ministre a l'intention, cette année, de donner aux examens professionnels le caractère d'un concours dans lequel le nombre des candidats à admettre sera limité.

ARRESTATION D'UNE BANDE DE VOLEURS.

La gendarmerie vient enfin de procéder à l'arrestation de quatre individus qui s'étaient associés et exploitaient le pays au moyen de nombreux vols connus sous le nom de vols à la tire.

C'est le 8 février que cette association d'un genre tout spécial a pris fin, et voici comment :

Les quatre voleurs, dont voici les noms : Emile Richard, âgé de 19 ans, né au Mans ; Eugène Barrot, âgé de 27 ans, né à Sanxay (Vienne) ; François Richard, âgé de 48 ans, né à Vendôme (Loir-et-Cher) ; et Joseph-Honoré Charrier, âgé de 36 ans, né à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), tous quatre se disant marchands ambulants, étaient réunis chez M. Morillon, maître d'hôtel à La Trimouille (Vienne) ; leurs manières mystérieuses firent soupçonner qu'ils n'étaient que des filous de la pire espèce, et en cela on ne se trompait guère.

Ils furent dès lors l'objet d'une attention toute spéciale, ce qui ne les empêcha pas de soustraire aux nommés Sylvain Chagneau, de Béthines, et Alexis Ribeaudeau, de Liglet (Vienne), leurs porte-monnaie, après quoi ils s'esquivèrent.

Plainte fut immédiatement déposée à la gendarmerie qui se mit aussitôt à la poursuite des auteurs du larcin. A force de recherches, la brigade de La Trimouille finit par mettre la main sur eux le jour même de la foire de La Trimouille, où ils avaient fait disparaître nombre de porte-monnaie.

Charrier et Barrot, qui étaient porteurs d'armes à feu, ne se contentèrent pas d'insulter les gendarmes, ils allèrent jusqu'à les menacer, ce qui fit prendre contre eux des mesures sévères.

Ils furent garrottés et emmenés dans la chambre de sûreté de La Trimouille, et là

ils brisèrent la porte et cassèrent tout le mobilier.

Le poste de La Trimouille dut donc demander deux gendarmes de renfort à la brigade de Montmorillon afin de contenir ces forcenés et éviter une évasion.

Aujourd'hui ils sont en lieu sûr et sous bonne garde; aussi ne s'aviseront-ils pas de recommencer leurs sarcasmes et leurs fanfaronnades auxquelles la justice saura bien infliger une juste punition.

(Journal de la Vienne.)

Nous lisons dans le *Courrier des Deux-Charentes* :

M. Gouin, constructeur, et M. de la Batie, concessionnaire du chemin de fer de Cognac à Surgères, sont dans le pays depuis deux ou trois jours.

Ils ont déjà rendu visite aux notabilités de Cognac, Matha, Saint-Jean-d'Angély et Surgères.

Ces messieurs sont accompagnés de MM. Galland et Gaillard, ingénieurs, qui ont tant contribué par leur intelligence et leur activité à assurer la prompt exécution des chemins de fer de Pons à Royan et de Poitiers à Saumur.

Partout ces messieurs ont reçu l'accueil le plus bienveillant et le plus empressé.

Faits divers.

LA CATASTROPHE DU Puits JABIN.

L'information judiciaire ouverte pour rechercher les causes de la catastrophe du puits Jabin se poursuit au milieu des difficultés de toute sorte. Les magistrats ne négligent aucun indice pouvant procurer l'explication d'un incident dont les conséquences ont été aussi désastreuses.

Il paraît certain que les moyens de ventilation employés pour purifier la mine du feu grisou ont eu pour résultat de porter plus rapidement la mort dans toutes les galeries. Quand la fumée s'étant dissipée permit de descendre dans le puits, le mal était complet et irréparable, dix minutes à peine après l'explosion !

Le gouverneur de la mine se trouvait à ce moment dans une excavation naturelle qui l'a protégé : son fils est mort à quelques pas de lui. Un palefrenier et son jeune fils, surpris par l'ouragan chargé de grisou dans l'écurie souterraine où ils soignaient les chevaux de la compagnie, ont été renversés et presque étouffés sous les corps de ces animaux. On a trouvé les chevaux morts et les deux hommes presque asphyxiés, mais respirant encore, sans brûlures. L'enfant est sauvé, le père guérira sans doute.

Ce sont les seuls témoins que la justice puisse interroger. Eloignés au moment de l'accident du lieu où a commencé l'explosion, ils ne savent rien. M. l'ingénieur en chef des mines prête aux magistrats le concours le plus dévoué. Mais les traces matérielles sur l'examen desquelles son rapport devra s'appuyer sont aujourd'hui menacées de destruction par l'incendie.

A mesure qu'on s'approchait du centre des éboulements, la carbonisation de la charpente, la combustion des parois de la mine, l'état des cadavres racornis par le feu marquaient avec certitude que l'on allait atteindre le point de départ du sinistre.

Mais on constata bientôt que le feu n'était pas éteint, le feu, dans les galeries où le grisou n'a pas cessé de se dégager, d'autant plus abondamment, des voûtes effondrées, que les éboulements interceptent sur plusieurs points le courant d'air !

La colonie de la Réunion vient d'éprouver un nouveau désastre.

On se souvient que, le 26 novembre dernier, cette île avait été le théâtre d'un épouvantable cataclysme; une montagne de 3,000 mètres de hauteur s'était subitement écroulée et avait enseveli un village tout entier sous ses décombres. On écrit au XIX^e Siècle que la catastrophe du 22 décembre n'a pas été moins terrible.

Dans la nuit, entre deux et cinq heures du matin, sans que rien l'ait fait pressentir, une trombe d'une violence extrême, accompagnée de tonnerre, s'est abattue sur l'île et y a causé d'immenses ravages. Le chef-lieu, Saint-Denis, a été plus particulièrement éprouvé par le météore. La population a été

réveillée en sursaut par un véritable déluge qui s'engouffrait par toutes les issues.

Pendant près de trois heures, le vent a soufflé en tempête et a occasionné de nombreux dégâts aux édifices publics et aux habitations particulières. La ville a été littéralement saccagée. Il y a eu un nombre considérable de toitures enlevées, de maisons écroulées, d'arbres brisés. Heureusement on n'a constaté en ville qu'une seule mort d'homme, celle d'un Indien qui a été écrasé par la chute d'un cabanon. La cathédrale et le lycée ont perdu leur toiture; il a fallu licencier les élèves pour faire les réparations urgentes.

La tempête n'a pas sévi avec la même fureur dans toutes les parties de l'île; on cite même des localités qui n'ont éprouvé aucun mal et où tout s'est borné à un orage ordinaire.

Cinq bateaux, chargés de voyageurs, avaient quitté vers minuit le village de la Possession. Ils se rendaient au chef-lieu, distant d'environ 8 kilomètres. Au moment de leur départ, rien n'annonçait un gros temps; mais à peine entraient-ils en rade de Saint-Denis, qu'ils furent assaillis par l'orage. Les navires à l'ancre ayant reçu l'ordre d'appareiller, vers quatre heures du matin, quand le jour se fit, la rade était vide, de sorte qu'on se trouva dans la plus anxieuse incertitude sur le sort de ces bateaux, ignorant si leurs équipages et leurs passagers avaient pu se réfugier à bord des navires ou s'ils avaient péri.

Enfin, le 24, le *Bernica* est revenu le premier au mouillage, avec 40 passagers et marins qui montaient deux des chaloupes en détresse. Trois personnes avaient péri pendant l'opération du sauvetage. Les autres naufragés ont été recueillis par le *Peabody* et l'*Amiral-Rigault-de-Genouilly*.

Pour les articles non signés : P. GODER.

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

LUNDI 14 Février 1876.

ZAMPA

Ou la Fiancée de marbre

Opéra fantastique en 3 actes, paroles de Mélesville, musique d'Hérold.

Le spectacle commencera par :

LE MAÎTRE DE CHAPELLE

Opéra-comique en 1 acte, paroles de M^{lle} Sophie Gay, musique de Paër.

Malgré les frais occasionnés par cette représentation, le prix des places ne sera pas augmenté.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur le numéro que l'*Univers illustré* a publié la semaine dernière. Ce numéro ne se recommande pas moins par l'intérêt que par la belle exécution des gravures qu'il contient. En tête, nous trouvons les portraits des cinq sénateurs qui viennent d'être élus à Paris; plus loin, on assiste au scrutin sénatorial au palais du Luxembourg. Nous signalerons aussi la page consacrée aux funérailles de Frédéric Lemaître, où l'artiste a réuni trois sujets : le cortège, la cérémonie à l'église Saint-Martin-des-Marais, et celle au cimetière Montmartre au moment où Victor Hugo prend la parole. Trois dessins infiniment curieux relatifs au voyage du prince de Galles aux Indes; « le livre défendu », ravissante page d'art; une grande marée, l'archipel des Fidji : telle est l'indication sommaire des autres planches qui complètent ce charmant numéro sans parler du rébus et du problème d'échecs.

On voit que l'*Univers illustré* reste digne de la réputation de bon aloi qu'il a conquise par des efforts incessants. Quant à sa partie littéraire, elle est à la hauteur de sa partie artistique; c'est là un fait trop notoire pour que nous ayons besoin d'y insister. Mais nous tenons à rappeler qu'en ce moment l'*Univers illustré* offre à ses abonnés une PRIME ENTÈREMENT GRATUITE consistant en volumes choisis parmi les œuvres des plus célèbres écrivains.

CRÉDIT GÉNÉRAL. — La maison ABEL PILON, de Paris, par une excellente combinaison, offre à tous son concours. (Voir aux annonces.)

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (janvier 1876), à 60 centimes par numéro mensuel :

Texte.

N° 1. — Les Fresques de Michel-Ange à la chapelle Sixtine. — Peinture sur porcelaine et sur faïence. — Anciens remparts de Fribourg. — La Confession de Gabriel, nouvelle. — Peut-on séparer l'éducation de l'instruction. — Leibniz et un insecte. — Une Canne-Pochette.
 N° 2. — Les deux Téniers. — La Confession de Gabriel, nouvelle (suite). — Les Orchidées. — De l'étude de la langue anglaise. — Dieu. — Etiage. — Les Yeux.
 N° 3. — Sully. — Les Jardins d'enfants de Froebel. — Si les animaux sont perfectibles. — L'idéal. — L'Arbre de Loth. — Pensée (Ch. de Rémusat). — Tranquillité de l'esprit. — La Confession de Gabriel, nouvelle (suite). — Musée de Copenhague.
 N° 4. — Les Pénitents. — Les Ennemis des livres (suite). — Fabrication des glaces. — Drame singulier. — Vierge ouvrante du Musée du Louvre. — La Confession de Gabriel, nouvelle (suite). — Les Reîtres. — Le Travail. — Les Ecoles à tricoter; Origine des salles d'asile.
 N° 5. — Un Village sous les tropiques; les Nègres affranchis. — La Confession de Gabriel, nouvelle (fin). — La Fête des moissonneurs, à Zulte. — Le Grand salon du château de Saint-Roch (Tarn-et-Garonne). — Phénomènes astronomiques en 1876.

Gravures.

N° 1. — La Sybille d'Érythrée, peinture de Michel-Ange, à la chapelle Sixtine. — Peinture sur porcelaine (fig. 1, 2, 3, 4). — Porte de Morat, à Fribourg, d'après un dessin de M. Ferdinand de Lasteyrie. — Canne de maître de danse du dix-huitième siècle (collection de M. Ach. Jubinal).

N° 2. — Téniers et son fils allant au marché, composition et dessin de Théophile Schuler. — Fleurs du *Renanthera Lowii* (orchidée). — Le *Renanthera Lowii*. — Les Yeux (fig. 1, 2, 3).
 N° 3. — Sully, d'après Edelinek. — Toul, d'après une photographie de Ch. Gilbert. — Musée de Copenhague: Marteau en grès, Hache-Marteau en bronze, Casserole en bronze avec son tamis (3 grav.).
 N° 4. — Pénitents de Limoges (costumes exposés en 1874 dans le Musée historique du costume). — Vierge ouvrante en ivoire du Musée du Louvre (2 grav.). — Reître allemand du dix-septième siècle (Musée historique du costume).
 N° 5. — Un Village sous les tropiques. — Château de Saint-Roch (Tarn-et-Garonne): Dallage du Grand salon; Cheminée du Grand salon — Phénomènes astronomiques en 1876 (4 cartes).

8^e année.

LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE

Paraît tous les Dimanches

EN GRAND FORMAT DE 16 PAGES

Résumé de chaque numéro :

4 fr.

AN

4 fr.

AN

BULLETIN POLITIQUE. Bulletin financier. Bilans des établissements de crédit. Recettes des chemins de fer. Correspondance étrangère. Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. Cours des valeurs en banque et en bourse. Listes des tirages. Vérifications des numéros sortis. Correspondance des abonnés. Renseignements.

PRIME GRATUITE

Manuel des Capitalistes

1 fort volume in-8°

PARIS — 7, rue Lafayette. — PARIS

Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

Refusez toute contrefaçon. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskoff, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur-médecin Shor-

land, d'une hydropisie et constipation complètes, paralysie de la vessie et de la verge par suite d'excès de jeunesse. — Quatre fois plus nourrissante que la farine ordinaire, elle économise encore 50 fois son prix. En 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. 50; 1 kil., 7 fr. 60; 2 kil., 12 fr. 25; 4 kil., 24 fr. 50; 8 kil., 48 fr. 00. — La *Revalescière chocolatée*, en 1/2 tasse, 2 fr. 25 c.; de 2/3 tasse, en 1/2 tasse, 2 fr. 25 c.; de 1 tasse, en 1/2 tasse, 2 fr. 25 c. — Envoi contre bon de 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de 10 c. la tasse. — M. le docteur M. COMMON, rue Saint-Jean, 25; M. le docteur M. BRAND, rue d'Orléans; M. BRESSON, rue M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue Saint-Jacques; J. RUSSON, quai de Limoges; et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — 26, place Vendôme, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers.	
6 heures 20 minutes du matin.	
11 — 30 — — — — —	
1 — 45 — — — — —	du soir.
7 — 40 — — — — —	

Départs de Poitiers pour Saumur.	
5 heures 35 minutes du matin.	
10 — 45 — — — — —	
12 — 30 — — — — —	du soir.
6 — 20 — — — — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 FÉVRIER 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % J. décembre.	67 60	30		Soc. gén. de Crédit industriel et comm. 125 fr. p. j. nov.	730			Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	761 95	6 25	
4 1/2 % J. novembre.	98	25		Crédit Mobilier.	198 75		1 25	Crédit Mobilier esp. j. juillet.	617 50	7 50	
5 % J. novembre.	104 85	25		Crédit Foncier d'Autriche.	317 50		2 50	Société autrichienne. j. janv.	636 25		
Obligations du Trésor, 1. payé.	470			Charentes, 400 fr. p. j. août.	930		1 25	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	232			Est, jouissance nov.	563 75			Orléans.	316		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	488 75			Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	987 60			Paris-Lyon-Méditerranée.	312		
— 1865, 4 %.	504			Midi, jouissance juillet.	745			Est.	311 25		
— 1869, 3 %.	366			Nord, jouissance juillet.	1220			Nord.	316		
— 1871, 3 %.	350			Orléans, jouissance octobre.	1015			Ouest.	311 75		
— 1875, 4 %.	475			Ouest, jouissance juillet, 65.	637 50			Midi.	313		
Banque de France, j. juillet.	2870			Vendée, 350 fr. p. j. août.	34 50			Deux-Charentes.	285 25		
Comptoir d'escompte, j. août.	616 25			Compagnie parisienne du Gaz.	1120			Vendée.	245 50		
Crédit agricole, 300 fr. p. j. juillet.	491 25			Société Immobilière, j. janv.	24 50			Canal de Suez.	532 50		
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	370			C. gén. Transatlantique, j. juillet.	280						
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	897 50										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 20 décembre)

Départs de Saumur vers Angers.	
3 heures 8 minutes du matin, express-omnibus.	
6 — 45 — — — — —	omnibus.
9 — 1 — — — — —	omnibus.
1 — 35 — — — — —	soir, omnibus.
4 — 19 — — — — —	express omnibus.
7 — 17 — — — — —	omnibus.

Départs de Saumur vers Tours.	
3 heures 35 minutes du matin, omnibus.	
8 — 30 — — — — —	omnibus.
9 — 41 — — — — —	express.
4 — 44 — — — — —	omnibus.
10 — 28 — — — — —	express-omnibus.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 10 heures 15.

Etude de M. MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
 PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE,
 En l'étude de M. MÉHOUS, rue Beaupaire,
 Le dimanche 20 février 1876, à midi.

UN GLOS
 Entouré de murs et contenant une petite maison, un petit terrain à côté de ce clos, et un pré; le tout situé à la Roche, commune de Bagnaux, contenant 69 ares.
 S'adresser audit M. MÉHOUS.

Ecole d'application de cavalerie.

ADJUDICATION
 DE
FOURNITURES
 Nécessaires à l'Ecole de Maréchalrie de l'établissement.

Conformément aux dispositions de l'article 38 du règlement du 15 décembre 1875, le public est informé que le 21 février 1876, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, par le conseil d'administration de ladite Ecole, dans le lieu ordinaire de ses séances, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, des fournitures nécessaires à l'Ecole de cavalerie, savoir :

- 1° Fers (neuf et forraillé);
- 2° Clous;
- 3° Charbon de terre;
- 4° Outillage.

Ces diverses fournitures seront adjudguées pour une année, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1876.

Les personnes qui désirent soumissionner pourront prendre connaissance du cahier des charges déposé au bureau d'habillement de l'Ecole, tous les jours, de une heure à quatre heures du soir, les dimanches et fêtes exceptés.

Le général de brigade, président du conseil d'administration,
 L'HOTTE.
 (53)

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

VENTE
 DE
 LA PROPRIÉTÉ DOMANIALE

DES VIANTAISES

AVIS AU PUBLIC,
 Le mercredi 1^{er} mars 1876, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, par M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Loches, délégué à cet effet par M. le Préfet du département d'Indre-et-Loire, et en présence du Receveur des Domaines, à la vente aux enchères publiques, et en sept lots, de bâtiments et terrains, d'une contenance de 4 hectares 34 ares 30 centiares, dépendant du clos des Viantaises, situé commune de Beaulieu, et appartenant à l'Etat.
 On pourra prendre connaissance du cahier des charges et du plan à l'hôtel de la Sous-Préfecture de Loches.

Le Receveur des Domaines,
 DESRIBES,
 (64)

A LOUER
 Pour la Saint-Jean 1877,
LA MAISON
DU GRENAIER-FRANÇAIS
 Rue du Puits-Neuf, n° 14, servant actuellement d'auberge.
 S'adresser à M. DAVEAU, doreur, même rue, n° 17. (15)

A VENDRE
DIX MILLE CHEVELUS
 De deux ans,
 En bon Groleau de Cinq-Mars, premier choix.
 S'adresser à M. MESNET, à Cinq-Mars. (66)

A LOUER

UNE MAISON
 Rue de l'Echelle.
 S'adresser au Directeur de l'Ecole des Frères. (567)

LES PERSONNES qui désirent guérir vite et bien: **Urines irritées. — Ecoulements. — Rétrécissements. — Douleurs de la Vessie et des Reins. — Gravelle et Goutte,** prendront tout de suite les **OVULES SUÉDOIS**, seul remède efficace, agréable et peu coûteux. — Boîte de 80 ovules, 4 fr. (envoi franco). Conseils gratuits. Pour les cas difficiles, consultations écrites d'un grand médecin. Pharmacie COLONER, 103, rue Montmartre, Paris. (563)

PAPIER WLINSI
 Remède souverain pour la guérison rapide des Irritations de poitrine, Rhumes, Bronchites, Grippe, Maux de gorge, Rhumatismes, Lombagos, Douleurs, etc. Dans toutes les pharmacies, 1,50 la Boîte de 10 feuilles. Se défier des contrefaçons.

PERLES W. GUYON
 Bonbon purgatif, le plus facile à prendre et le plus efficace contre la Constipation, la Bile, les Glaires, les Maux d'estomac, etc. 3 fr. la boîte de 100 perles. Se vend partout.

UNE MAISON DE COMMERCE
 demande un enfant de douze ans, sachant lire et écrire.
 S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT
 DENTISTE
 Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

ON DEMANDE DES OUVRIÈRES
 de tout âge pour un travail facile.
 S'adresser au bureau du journal.

CRÉDIT GÉNÉRAL

POUR L'ACQUISITION DE LA LIBRAIRIE ET DE LA MUSIQUE
CINQ FRANCS PAR MOIS
 JUSQU'A CENT FRANCS D'ACQUISITION

Abel Pilon, éditeur, 33, rue de Fleuries, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 400 fr.
Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré, 85 fr.
Les Evangiles, Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement reliée, 700 fr.
DUFOUR, Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.
Grande carte de France, montée sur toile et couleur, pour bureaux. 25 fr.
Géographie, Dernière édition, par Malte-Brun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.
Cantons célèbres illustrés, 7 vol. 49 fr.
Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. cartonnés. 390 fr.
PELOUZE et FREMY, Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 420 fr.
BREHM, La Vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes, 4 vol. in-8°. 42 fr.
L'Ecole normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8°. 65 fr.

OUVRAGES DE MM. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, LAROUSSE, etc.

CRÉDIT MUSICAL
 Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris: Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés d'Opéras, Musique religieuse, etc.
 La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un morceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve faite dans les catalogues.
 Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, dirigées par Moscheles, Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 14 volumes grand format. Prix: 50 fr. Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, la Littérature, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

REVUE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANJOU

Publiée sous les auspices du Conseil général.
 NOUVELLE SÉRIE ILLUSTRÉE.
 Parait le 15 de chaque mois et forme chaque année deux beaux volumes in-8°.
 ABONNEMENT: Un an, 12 fr.
 A la librairie de E. BARASSE, rue Saint-Laud, 83, Angers.
 Saumur, imprimerie de P. GODET.